

PATRIMOINE

Le château de la Motte-Tilly plus que jamais prisé par le public

LA MOTTE-TILLY. Le château profite d'un nouvel élan, depuis l'arrivée de la nouvelle équipe d'administrateurs, qui réfléchit à la manière de dynamiser le site et d'attirer toujours plus de visiteurs.

LES DROITS D'ENTRÉE ONT AUGMENTÉ

Depuis le 1^{er} janvier, l'entrée est passée de 6,50 € à 8 €. Depuis plusieurs années, les autres sites gérés par le Centre des monuments historiques avaient revu leur prix à la hausse. Cette augmentation des tarifs du château de La Motte-Tilly permet de s'aligner sur les autres monuments.

« Nous ne touchons pas à l'avantage des moins de 26 ans et le parc est toujours gratuit », souligne Nicolas Rousseau, administrateur adjoint du château, rappelant que ce dernier « a l'avantage de proposer des visites guidées, ce qui est une plus-value ».

Cette hausse n'a pas d'incidence sur le billet jumelé avec le musée Camille-Claudel, à Nogent-sur-Seine. Il est donc très intéressant pour le public d'acheter ce billet jumelé afin de profiter d'un tarif préférentiel sur le château de La Motte-Tilly.

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

Le château de La Motte-Tilly affiche une belle progression de sa fréquentation, selon l'administrateur adjoint. Si les chiffres ne sont pas encore totalement relevés, le site devrait « bientôt atteindre les 20 000 visiteurs ».

Une hausse amorcée depuis 2017, le château profitant alors notamment de l'ouverture du musée Camille-Claudel à Nogent-sur-Seine, Nicolas Rousseau estime que « le regard neuf » porté depuis quelques mois sur la gestion de ce patrimoine dépendant du Centre des monuments historiques, l'exposition « Tables d'histoires » et une meilleure communication ont été payants.

« Ces chiffres montrent aussi qu'il y a un sursaut. On pose un regard positif sur La Motte-Tilly. On pourrait se dire que c'est très isolé, aux confins de trois départements... mais on trouve les ressources et les idées pour mettre en valeur le site, monter des manifestations ou en accueillir. »



Le château de la Motte-Tilly arrive tout doucement à la barre des 20 000 visiteurs.

UNE FÊTE DES TILLEULS REVUE ET ÉTOFFÉE

L'an passé, lors de l'arrivée de Jenny Lebard au château de La Motte-Tilly en sa qualité d'administratrice, au printemps dernier, il a été décidé de ne pas proposer au public la fête des tilleuls, afin de prendre le temps de réfléchir à la manière de repenser la manifestation. Les amateurs du rendez-vous pourront se réjouir, toutefois, car, le 9 juin, l'équipe du château proposera une version « revue et corrigée » de la fête, qu'il conviendra de nommer Rendez-vous sous les tilleuls. « On s'ouvre plus de portes, avec des conférences, des visites thématiques dans le château portant sur l'influence du végétal sur le mobilier et l'architecture intérieure, mise en valeur de la collection de tilleuls... », explique Nicolas Rousseau.

Pique-nique au pied des arbres, land art (tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature) sont également des pistes sur lesquelles l'équipe travaille. « On va changer la formule pour qu'il y ait de bonnes surprises et des choses toute la journée. »

DES ATELIERS D'ANNIVERSAIRE

Comme chaque année, des ateliers destinés au jeune public animeront les vacances scolaires. Nouveauté cette année, l'équipe proposera une nouvelle prestation : des ateliers pour les anniversaires.

Les familles pourront organiser l'anniversaire de leur enfant dans l'orangerie.

Les enfants travailleront de façon ludique sur un thème choisi, avant de découvrir le château et de prendre le goûter sur place, tout en profitant du parc, si le temps le permet, grâce au jeu de piste créé pour les plus jeunes.

UN ÉVÈNEMENT AUTOUR DE MILOS FORMAN ?

En ce début d'année, l'équipe du château peaufine le programme d'animations qui doit rythmer la vie du site, en parallèle des animations proposées par Les Amis du château, et les visites guidées du public.

Nicolas Rousseau étudie ainsi la possibilité, en septembre prochain, d'organiser un événement autour de Milos Forman, réalisateur d'origine tchécoslovaque décédé l'an passé, qui avait tourné en majeure partie son film *Valmont* au château de La Motte-Tilly, à la fin des années 1980. Pour l'heure, tout reste à définir : la durée de l'hommage : une journée, un week-end, ou un rendez-vous prolongé dans le temps... De même, la nature de l'événement sera définie en fonction des ressources mises à disposition du château : costumes du tournage, script ?

Un rendez-vous, aujourd'hui, avec le centre tchèque de Paris devrait permettre à l'administrateur adjoint d'avoir une meilleure visibilité sur ce qu'il est possible - ou non - de mettre en place à La Motte-Tilly.

Si l'idée tombe à l'eau, Nicolas Rousseau proposera au public un temps fort, autour de la thématique de l'enfance, en s'assurant le partenariat « d'autres musées ou de particuliers ». Outre les collections du château, qui contiennent encore des objets de la famille Rohan-Chabot, l'équipe du château pourrait faire appel au musée du jouet de Poissy pour des prêts. « Si cela ne se fait pas en 2019, on l'organisera en 2020, avec les animations autour », assure Nicolas Rousseau.

LES « RENDEZ-VOUS AU JARDIN » RECONDUITS

Les visites commentées du parc, proposées pour la première fois l'an passé, ont trouvé leur public. Face à ce succès, ces rendez-vous au jardin seront de nouveau animés par Emmanuel Favin, mais auront désormais lieu le dimanche et seront organisés une fois par mois, entre mars et décembre, à savoir les 24 mars, 14 avril, 12 mai, 23 juin, 7 juillet, 18 août, 28 septembre, 27 octobre, 24 novembre et 8 décembre.